

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé :	Date 10.03.2016	Heure 9h39	Numéro 16.331	Département(s) DEF
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Nicolas Ruedin
Titre : Apprentissage des langues dans le canton, les échanges d'élèves sont-ils suffisants?
Contenu : <p>L'apprentissage et la maîtrise des langues sont des questions primordiales de nos jours. Dans notre pays, et plus particulièrement à Neuchâtel où l'économie est fortement tournée vers l'exportation, la connaissance des langues allemande et anglaise est presque devenue indispensable dans le monde professionnel.</p> <p>L'école obligatoire propose déjà l'apprentissage de ces deux langues dès le plus jeune âge mais, afin de parfaire encore l'enseignement donné, l'immersion ou les échanges d'élèves paraissent être une expérience plus que profitable pour consolider les bases scolaires.</p> <p>Que fait le canton dans le domaine des échanges et est-il prévu d'augmenter le nombre de classes bilingues?</p>
Réponse écrite demandée: <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Nicolas Ruedin		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :